

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 20 (1940)
Heft: 1

Artikel: L'activité économique de la France en 1939
Autor: L'Huillier, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-889005>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PREMIÈRE PARTIE : DOCUMENTATION GÉNÉRALE

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE
DE LA FRANCE EN 1939 ⁽¹⁾

Dans les développements qui suivent, nous n'avons pas l'intention d'épuiser un sujet aussi vaste que celui de l'activité économique d'un grand pays au cours d'une année décisive pour son avenir. Nous désirons simplement étudier les aspects principaux de l'économie française en 1939. En montrant les liens qui les unissent entre eux, nous espérons donner en outre une impression d'ensemble conforme au tout qui existe dans la réalité et dont seul un travail d'analyse peut dissocier les éléments.

Par ses lacunes, par certains problèmes dont il traite, cet article appellera de nombreuses observations chez ses lecteurs. Nous serions heureux d'en avoir connaissance et nous remercions d'avance ceux qui voudront bien nous les communiquer.

Il est assez arbitraire de faire rentrer une étude sur l'activité économique de la France dans le cadre de l'année 1939. Pour être exact, il faut considérer que la guerre a divisé l'année civile en deux années économiques. Au cours de la première période, on a assisté à la liquidation de la lourde succession laissée par les années antérieures; en dépit de l'énergie et de l'allant qui la caractérisent, elle est nettement rattachée au passé. Consacrée à l'organisation d'une économie de guerre, la seconde période est, au contraire, franchement orientée vers l'avenir. On doit remarquer toutefois, d'une part que la possibilité d'une guerre entra toujours

dans les calculs des artisans de la reconstruction effectuée au cours des huit premiers mois, et, d'autre part, que l'œuvre accomplie en automne dernier n'aurait pas pu l'être si elle n'avait pas pris appui sur une base solide.

Alors que la plupart des pays étaient sortis du long tunnel dans lequel ils s'étaient engagés à la suite des Etats-Unis dans les années 1929-30-31, la France, en 1938, semblait encore plongée dans les ténèbres de la crise économique. Un examen comparé de l'indice de la production industrielle dans les principaux Etats est significatif à cet égard.

	France	Etats-Unis	Allemagne	Grande-Bretagne	Canada	Italie	Japon
1938	83	78	124	122	97	108	191
1937	88	99	119	131	108	109	190
1936	85	95	107	123	97	96	168
1935	79	81	95	112	88	102	158
1934	82	72	86	105	79	87	143
1933	88	70	69	93	65	80	126
1932	78	58	61	88	74	73	109
1931	94	73	69	89	77	85	102

Le caractère très artificiel de cette amélioration dans certains pays peut en amoindrir la valeur du point de vue économique; elle garde cependant toute son importance du point de vue politique.

L'opinion publique française s'émut de cette situation dont elle subissait les inconvénients à

l'intérieur et pressentait les dangers à l'extérieur. Profitant de ce courant d'idées favorable, le Gouvernement se mit en devoir de sortir l'économie nationale de l'ornière.

L'entreprise était difficile car l'économie privée et les finances publiques étaient toutes deux en

(1) Les statistiques sont extraites du *Bulletin de la Statistique Générale de la France* et du *Service d'Observation des Prix*, publié par la Présidence du Conseil.

fâcheuse posture. Pour ranimer le commerce et l'industrie, une compression des prix de revient, une détente des taux d'intérêt paraissent nécessaires. Mais, en sens inverse, le problème des finances publiques semblait ne pouvoir être résolu qu'au prix d'une aggravation de la fiscalité et d'une politique d'emprunts répétés. On avait donc l'impression de tourner dans un cercle vicieux qui se rétrécissait de plus en plus.

Abandonnant l'espoir d'aboutir à des résultats décisifs en combinant, grâce à des opérations de transfert, les différents éléments existants de l'économie nationale dans des proportions différentes, le Gouvernement résolut de faire appel à la création de richesses nouvelles. L'application de la loi des quarante heures fut assouplie et on constata bientôt un allongement de la durée hebdomadaire du travail. Il faut bien souligner que c'est l'allongement réel de la durée du travail et non pas le simple déplacement des limites légales de celle-ci qui a entraîné l'accroissement de la production. Nous chercherons plus loin à préciser cette évolution. D'un autre côté, la formation des capitaux fut favorisée au moyen des garanties accordées aux épargnants dans les domaines politique et fiscal.

Les mesures prises dans le cadre de ces principes généraux ont eu des résultats très favorables, qu'on pourra mesurer plus loin dans les nombreux tableaux statistiques que nous publions.

Depuis la guerre, la tâche du Gouvernement s'est profondément modifiée. Elle est non plus d'assurer l'équilibre de l'offre et de la demande dans un mouvement ascendant de prospérité, mais de se procurer tout ce qui est nécessaire à la conduite de la guerre. Avant de marquer les traits principaux de cette politique, il faut signaler que la Statistique générale de la France ne publie plus de renseignements depuis le mois de juillet et qu'on n'est, par conséquent, pas en mesure de connaître les répercussions exactes des mesures prises depuis le début de la guerre sur les différents éléments de l'économie nationale.

On peut classer les entreprises en trois catégories suivant leur but : satisfaction des besoins de la défense nationale ; satisfaction des besoins primordiaux des individus ; satisfaction des besoins secondaires des individus. Il s'agit de transférer en partie les forces productives de la deuxième catégorie et

surtout de la troisième catégorie dans la première. Ce déplacement aura pour conséquence une réduction de la consommation normale de chaque individu.

La difficulté vient de ce que l'Etat ne peut guère réaliser cette transformation directement. Il doit employer des moyens détournés. C'est tout le problème du financement de la guerre qu'on pourrait, à vrai dire, appeler simplement le problème économique de la guerre. On réduit par prélèvement les revenus des individus et on les contraint ainsi à restreindre leurs dépenses (le rationnement direct est encore tout à fait exceptionnel). Grâce à ces ressources, l'Etat peut payer ses fournisseurs de guerre, c'est-à-dire en langage économique qu'il leur attribue une part des produits des entreprises de la deuxième et de la troisième catégorie. En augmentant cette part, il incite ces entreprises à passer dans la première catégorie.

Pour serrer de plus près la réalité, il serait nécessaire de tenir compte non seulement des revenus, mais également des capitaux dont le rôle est d'amortir la brutalité des transformations. Il faut signaler également que le mouvement des prix indiquera si les variations de tous les éléments envisagés : revenus privés, revenus de l'Etat, production pour la consommation normale et production pour la défense nationale, se produisent harmonieusement. En modifiant artificiellement le niveau des prix, on peut d'ailleurs exercer certaines influences sur l'économie nationale. Nous examinerons plus à fond tout à l'heure ce problème des prix qui est capital.

Redressement considérable dans les huit premiers mois et adaptation rapide aux circonstances de guerre dans les quatre derniers, tel est le remarquable bilan de l'activité économique de la France en 1939.

I. — LE MOUVEMENT DES PRIX

L'examen du mouvement des prix constitue une utile préface pour une étude sur l'activité économique d'un pays. Les variations des prix reflètent et commandent tout à la fois celles des divers éléments de l'économie nationale.

En France, depuis 1936, une forte tendance à

la hausse se manifestait, indiquant et provoquant de profonds bouleversements dans la vie économique. Ce mouvement s'est considérablement ralenti en 1939 :

	1936	1937	1938	1939					
				J.	F.	M.	A.	M.	J.
Indice non pondéré des prix de gros (45 articles, base 100 en juillet 1914)	405	563	640	676	677	681	682	693	685
Indice pondéré des prix de gros (126 articles, base 100 en 1913)	411	581	653	689	685	683	675	684	683
Indice pondéré des prix de détail (à Paris, 34 articles, base 100 en juillet 1914)	480	611	704	761	755	752	748	756	758

Les facteurs de variation

Passons rapidement en revue les facteurs principaux de variation des prix :

1^o Prix de revient :

a) Salaires : Comme nous le verrons dans le chapitre consacré au « Travail », les salaires se sont à peu près stabilisés. Grâce à la limitation de l'emploi du système de l'échelle mobile, la course entre les salaires et les prix, épuisante pour l'économie nationale, a heureusement pris fin.

b) Taux de l'intérêt : Comme indiqué plus loin dans le chapitre intitulé « Les Finances », le taux d'escompte officiel s'est maintenu pendant toute l'année au niveau extrêmement bas de 2 p. 100 (taux moyen en 1938 : 2,76 p. 100 et en 1937 : 3,82 p. 100).

2^o Rapport de l'offre et de la demande :

La conjonction des deux éléments est nettement favorable à une baisse des prix : augmentation de la production (indice de la production industrielle montant de 90 en janvier à 100 en juin) et diminution légère de la consommation (indice des ventes dans les grands magasins baissant de 61,5 en janvier à 57,5 en mai, en passant par un minimum de 49,1 en avril). Cette confrontation est sujette à certaines réserves car l'indice de la production industrielle concerne l'offre au premier stade du cycle commercial tandis que celui des ventes dans les grands magasins est relatif aux ventes en détail ; nous voulons simplement marquer une tendance.

3^o Facteur monétaire :

Le franc français a fait preuve d'une grande stabilité jusqu'au mois de septembre.

4^o Prix des produits importés :

Leur indice est en hausse légère (base 100 en juillet 1914) :

1938	1939					
	J.	F.	M.	A.	M.	J.
586	624	633	631	652	656	644

Le volume des importations (en valeur) ayant très peu varié pendant la même période, il n'y a pas lieu d'en tenir compte.

5^o Charges fiscales :

Elles se sont notablement aggravées, d'autant plus que les réformes de fin 1938 n'ont fait sentir leurs effets qu'en 1939.

6^o Transports :

Les tarifs sont restés à peu près inchangés.

7^o Contrôle des prix :

Sévère en 1938, ce contrôle s'est relâché pendant les huit premiers mois de 1939 (contrôle a posteriori) pour devenir rigoureux depuis septembre.

Prix industriels et prix agricoles

L'équilibre entre les prix industriels et les prix agricoles présente une importance particulière en France où la classe ouvrière et la classe payanne,

dont les effectifs sont comparables, se servent mutuellement de débouché. Leur prospérité doit être commune pour exister.

Cet équilibre était presque établi en 1938. Il a été rompu en 1939 :

	1937	1938	1939					
			J.	F.	M.	A.	M.	J.
Indice non pondéré des matières industrielles (25 articles, base 100 en juillet 1914)	571	646	694	700	706	722	737	736
Indice non pondéré des denrées alimentaires (20 articles, base 100 en juillet 1914)	556	634	657	651	653	636	643	626

L'équilibre avait été réalisé en 1938, en grande partie il est vrai, grâce au maniement du contrôle des prix qui freinait la hausse des prix des produits industriels et laissait leur liberté d'allure aux prix des produits agricoles. Quant à la réglementation du marché de certaines denrées agricoles (blé), son influence peut bien contribuer à expliquer la réalisation de l'équilibre en 1938, mais elle ne

peut pas motiver la rupture de 1939, n'ayant pas varié entre temps.

Prix de gros et prix de détail

Alors qu'en 1938 les prix de détail s'étaient élevés plus rapidement que les prix de gros, le phénomène inverse s'est produit en 1939 :

	1938												1939					
	J.	F.	M.	A.	M.	J.	J.	A.	S.	O.	N.	D.	J.	F.	M.	A.	M.	J.
Indice non pondéré des prix de gros (45 articles, base 100 en juillet 1914)	692	695	701	701	728	739	738	729	732	741	744	754	676	677	681	682	683	685
Indice pondéré des prix de détail (34 articles, base 100 en juillet 1914)	691	692	690	691	698	698	690	695	708	727	739	754	761	755	752	748	756	758

Notons que les achats de l'Etat pour la défense nationale, accrus en 1939, exercent d'abord leur influence sur les prix de gros.

Les prix en temps de guerre

Depuis le début des hostilités, le problème des prix revêt une importance capitale. Le but du Gouvernement est de saisir la plus grande partie possible de la production nationale pour l'utiliser à des fins militaires. Quel que soit le moyen utilisé pour accroître les revenus de l'Etat, il est essentiel

que les prix n'augmentent pas pour que celui-ci puisse bénéficier pleinement de son pouvoir d'achat accru. Il semble qu'on ait écarté les solutions inflationnistes qui, en ajoutant aux revenus intacts des particuliers, ceux fraîchement créés par l'Etat, provoquent une hausse rapide qui risque de détériorer l'économie. On cherche à transférer des particuliers à l'Etat les revenus nécessaires pour couvrir les achats effectués en vue de la défense nationale.

Mais les besoins actuels de l'Etat sont immédiats et énormes ; aussi perfectionné que soit un système d'impôt, d'emprunt et de prélèvement, on peut

douter qu'il donne rapidement des ressources suffisantes pour les éгалer. Il sera donc nécessaire de recourir pour la différence à une création de moyens de paiement. La difficulté consiste à trouver une contrepartie économique à cette émission : sans elle, la hausse est inévitable.

Le contrôle des prix permet de résoudre la question. Il empêche les entreprises de reporter sur leurs prix de vente la hausse de leurs prix de revient et les oblige par conséquent à réduire leurs bénéfices, ou même à utiliser leurs réserves pour couvrir leurs marges déficitaires. La contrepartie des moyens de paiement créés par l'Etat, c'est non pas le revenu national, mais le capital lui-même. Il est inutile de souligner les dangers de cette politique qui, à plus ou moins brève échéance, empêche le renouvellement des stocks, puis celui de l'outillage. Ils peuvent d'ailleurs être facilement évités en desserrant en temps opportun l'étau du contrôle des prix.

II. — LA PRODUCTION

La production agricole

L'étude de la production agricole met en évidence plutôt une donnée qu'un indice de l'activité économique d'un pays. L'agriculture est en effet tributaire de circonstances extérieures à l'homme et imprévisibles.

Les récoltes ont eu lieu après que la Statistique générale de la France eut interrompu ses publications. On ne connaît donc pas avec exactitude les résultats de la campagne de 1939.

On peut cependant affirmer que, dans l'ensemble, les récoltes ont été très belles en 1939. Celle des betteraves fût particulièrement abondante et on peut être assuré que les approvisionnements en sucre seront suffisants. Pour le blé, 1939 fut une bonne année ; pour le fourrage, une année ordinaire.

Le manque de main-d'œuvre a gêné les récoltes, puis les semailles. Le Gouvernement y a obvié en

faisant appel à toutes les bonnes volontés, en accordant à certains paysans mobilisés des « permissions agricoles ».

Depuis la guerre, toutes les mesures qui tendaient à limiter ou tout au moins à ordonner la production agricole se trouvent sans objet. L'Office du blé subsiste, mais ses soucis ont disparu. Les importants stocks de céréales et de vin, qu'on avait été contraint de constituer pour soutenir les prix de vente, vont trouver d'importants débouchés et ils seront de la plus grande utilité.

Au cours des années précédentes, de nombreuses lois sociales avaient été votées en faveur des ouvriers. On peut noter en 1939 une tendance à faire bénéficier les agriculteurs des mêmes avantages, notamment des allocations familiales. Le mouvement a été certainement accéléré par le désir du Gouvernement d'assurer des conditions de vie suffisantes à la partie la plus stable et la plus aborigène de la population. De nombreuses solutions ont été envisagées pour attacher les agriculteurs à leur profession ou même pour provoquer un « retour à la terre ». Etant donné le but des mesures ainsi proposées, on comprend que leur application se limitera à la petite propriété. Il s'agit en particulier de la question de l'indivision du patrimoine familial et de la rémunération de l'enfant qui assume sa gestion (salaires différés). Dans les cercles officiels, on exprime l'espoir que la guerre n'empêchera pas ces projets d'aboutir. Il est intéressant de remarquer qu'il présente des analogies avec la législation sociale suisse concernant l'agriculture.

La production industrielle

L'application des lois sociales votées en 1936 avait diminué fâcheusement la production industrielle dans les années 1936, 1937 et 1938. En 1939, on constate un relèvement très net, dû essentiellement à l'assouplissement du régime des quarante heures :

	48 heures et plus							Entre 40 et 48 heures						
	J.	F.	M.	A.	M.	J.	J.	J.	F.	M.	A.	M.	J.	J.
Industries extractives	»	»	»	»	»	»	»	684	653	393	397	729	806	867
Industries de l'alimentation	»	»	2	12	15	4	6	96	64	64	80	60	104	140
Industries chimiques	3	3	7	7	5	7	10	106	120	157	211	249	239	255
Caoutchouc, papier	»	»	3	»	1	3	3	39	90	44	66	112	147	146
Industrie du livre	»			»	»	»	»	61	102	76	75	91	113	115
Industries textiles	3	9	9	11	12	15	21	123	207	217	262	288	281	307
Industries du vêtement	15	14	19	15	23	22	18	65	108	111	139	182	186	232
Cuirs et peaux	»	»	9	3	13	14	1	127	161	184	206	217	241	274
Industrie du bois	»	9	14	18	29	28	25	45	62	46	78	131	187	244
Métallurgie	»	13	23	32	75	57	171	89	123	152	207	266	515	538
Métaux ordinaires	11	15	21	17	42	50	44	124	242	257	396	441	476	500
Métaux fins	»	»	»	»	»	»	»	53	62	43	12	»	»	10
Terrassement, constructions	3	7	3	»	32	34	33	2	41	55	128	205	297	350
Terres, pierres au feu	4	4	16	4	5	19	18	72	76	87	104	125	149	149
Manutention	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	482
Transports	»	»	»	»	»	15		1	»	10	»	65	65	108
Commerces divers	3	»	1	»	»	»	»	136	164	219	293	267	262	292
Banques, assurances	»		»	»	»	»	»	124	207	277	194	160	161	223
Ensemble	4	7	10	10	21	21	30	178	228	210	261	327	371	403

	40 heures							Moins de 40 heures						
	J.	F.	M.	A.	M.	J.	J.	J.	F.	M.	A.	M.	J.	J.
Industries extractives	234	276	531	544	215	174	112	82	71	76	59	56	20	21
Industries de l'alimentation	775	757	733	711	730	739	684	129	179	201	197	195	153	170
Industries chimiques	845	845	804	737	710	727	708	46	32	32	45	36	27	27
Caoutchouc, papier	877	831	862	837	787	733	775	84	79	91	97	100	117	76
Industrie du livre	902	844	843	843	835	834	811	37	54	81	82	74	53	74
Industries textiles	614	597	616	579	537	532	525	260	187	158	148	163	172	147
Industries du vêtement	774	739	759	712	632	644	643	146	139	111	134	168	148	107
Cuirs et peaux	692	676	672	715	609	628	530	181	163	135	76	161	117	195
Industrie du bois	858	806	782	773	710	659	625	97	123	158	131	130	126	106
Métallurgie	800	769	756	696	631	418	284	111	95	69	65	28	10	7
Métaux ordinaires	712	601	576	517	461	422	411	153	142	146	70	56	52	45
Métaux fins	660	732	729	723	730	696	637	287	206	228	265	270	304	353
Terrassement, constructions	954	937	938	863	718	664	606	22	15	4	9	45	5	11
Terres, pierres au feu	751	752	738	739	716	675	687	173	168	158	153	154	157	146
Manutention	916	958	963	951	962	956	480	84	42	37	49	38	44	38
Transports	999	1.000	990	1.000	935	920	892	»	»	»	»	»	»	38
Commerces divers	860	834	772	673	695	731	703	1	2	8	34	38	7	5
Banques, assurances	876	793	723	806	840	839	777	»	»	»	»	»	»	»
Ensemble	688	654	675	643	566	533	498	130	111	105	86	86	75	69

On constate :

1^o Que les effectifs faisant moins de 40 heures ou plus de 48 heures sont peu nombreux ;

2^o Que la rigidité de la durée du travail a disparu ;

3^o Que la durée hebdomadaire du travail fixée à 40 heures a tendu vers un niveau moyen situé entre 40 et 48 heures ;

4^o Que le mouvement a été brusquement renversé en mars et avril, à cause des événements de Tchécoslovaquie ;

5^o Que les industries travaillant pour la défense nationale accusent les plus fortes progressions ; ayant observé le même phénomène pour la production, on devait également la retrouver dans le domaine du travail, puisque, le chômage complet ayant peu varié (voir plus bas), seule une augmentation de la durée du travail pouvait provoquer ce redressement de la production en un aussi court laps de temps : un perfectionnement de l'outillage aurait demandé de plus longs délais.

Salaires

On possède peu de renseignements en France sur l'évolution exacte des salaires. Nous dressons ci-après un tableau des salaires horaires moyens dans les industries des métaux de la région parisienne. Il convient de remarquer que ces chiffres concernent une catégorie de travailleurs particulièrement favorisés en raison des circonstances actuelles.

1938				1939	
1 ^{er} Trim.	2 ^e Trim.	3 ^e Trim.	4 ^e Trim.	1 ^{er} Trim.	2 ^e Trim.
10,36	10,66	10,68	10,78	11,02	11,21

L'augmentation moyenne pour l'ensemble des travailleurs est certainement plus faible que celle dont ont bénéficié les ouvriers métallurgistes de la région parisienne. Toutefois, si l'on tient compte de la stabilité des prix de détail, il ne fait aucun doute que les salaires réels ont progressé ; et, du fait de l'exécution d'heures supplémentaires rémunérées suivant un tarif progressif, le niveau de vie des classes laborieuses s'est sensiblement élevé.

Depuis la guerre, les salaires ont été bloqués pour éviter une hausse des prix. D'autre part, de lourdes charges fiscales pèsent sur les revenus du travail.

Chômage

Voici l'évolution du chômage au cours des six premiers mois de 1939 (chômeurs secourus) :

(1939) (en milliers)					
J.	F.	M.	A.	M.	J.
416,0	414,8	385,3	386,2	375,5	349,0

On observe donc une importante diminution du chômage. Il faut cependant corriger cette évolution en tenant compte de l'influence saisonnière. En établissant une comparaison avec 1938, on s'aperçoit que l'amélioration réalisée en 1939 n'est pas aussi remarquable qu'il paraissait au premier abord :

(1938)					
J.	F.	M.	A.	M.	J.
403,8	412,4	401,1	393,1	380,8	362,9

D'autre part, le Gouvernement a certainement fait preuve d'une moins grande générosité dans l'accord des secours de chômage en 1939 qu'en 1938.

En somme, il faut considérer que le chômage complet a peu diminué en dépit du relèvement économique. Il s'agit de personnes mal adaptées aux conditions de production actuelle ou qui préfèrent toucher l'allocation de chômage plutôt que de travailler. Il est par conséquent difficile de les réintégrer dans le circuit économique. La seule solution serait de rééduquer les meilleurs éléments, mais c'est une œuvre de longue haleine. Il était plus commode et plus efficace d'allonger la durée du travail. En d'autres termes, si le chômage complet est resté stable, le chômage partiel a considérablement diminué.

Depuis la guerre, cette tendance a dû se renforcer. Les ouvriers spécialisés dans la fabrication du matériel de guerre doivent fournir un très gros effort tandis que de nombreux travailleurs des industries de consommation normale sont sans emploi. Cette nécessité de la spécialisation explique

que la mobilisation industrielle soit plus longue à parfaire que la mobilisation militaire.

IV. — LES TRANSPORTS

Chemins de fer

Les recettes brutes, par semaine, de la Société Nationale des Chemins de fer français ont été en augmentant (en milliers de francs) :

		F.	M.	A.	M.	J.
Voyageurs ..	59.510	58.738	64.204	85.348	86.925	89.820
Marchandises ..	200.600	209.864	211.890	212.746	204.142	228.384
Total	271.731	280.708	288.844	310.779	302.289	330.179

Le prix du charbon et les salaires étant restés stables, on peut penser que les chemins de fer français, grâce à ces augmentations de recettes, étaient sur la voie de l'équilibre financier, but de la grande réforme de 1937. Malheureusement, la guerre détruit cet espoir et il est certain que le problème de l'assainissement des chemins de fer sera très ardu après les hostilités.

Le tableau des recettes ci-dessus montre que l'amélioration du début de 1939 est due surtout au trafic des voyageurs. Cette observation est confirmée par la variation du nombre moyen journalier des wagons chargés :

J.	F.	M.	A.	M.	J.
40.813	41.919	42.171	40.631	40.371	43.001

Les chemins de fer n'ont donc pas profité directement du développement du mouvement commercial qui s'est produit en 1939. Ainsi, nonobstant les nombreuses mesures de coordination du rail et de la route, ils sont concurrencés victorieusement par l'automobile.

Transports maritimes

Le mouvement des navires chargés a été un peu moins important en 1939 qu'en 1938 :

	1938						1939						
	J.	F.	M.	A.	M.	J.	J.	F.	M.	A.	M.	J.	
Entrée :													
Navires français	1.130	1.056	1.088	1.177	1.248	1.271	1.127	1.127	1.191	1.180	1.230	1.267	
Navires étrangers	2.402	2.810	2.676	3.173	3.276	3.282	2.348	2.527	2.466	3.031	3.196	3.159	
Total	3.532	3.866	3.764	4.350	4.524	4.553	3.475	3.654	3.657	4.211	4.426	4.426	
Sortie :													
Navires français	954	936	926	992	1.064	1.150	949	1.019	1.009	1.034	1.084	1.135	
Navires étrangers	1.792	2.102	1.971	2.511	2.647	3.022	1.833	2.021	1.945	2.426	2.543	2.778	
Total	2.746	3.038	2.897	3.503	3.711	4.172	2.782	3.040	2.954	3.460	3.627	3.913	

Ce sont les navires étrangers qui ont entièrement subi la diminution.

Le mouvement des marchandises dans les ports a progressé, ce qui indique que le ralentissement du mouvement des navires tient à la diminution du trafic des voyageurs.

	(en milliers de tonnes)					
	J.	F.	M.	A.	M.	J.
Marchandises débarquées ..	2.926	2.538	2.632	2.750	3.071	3.064
Marchandises embarquées ..	933	964	1.046	942	1.126	1.111

On peut s'étonner que le tonnage des marchandises embarquées n'ait pas davantage augmenté,

étant donné le développement des exportations françaises en 1939. Mais il faut considérer, d'une part que la France exporte beaucoup dans les pays limitrophes et, d'autre part, que c'est surtout le poste «objets fabriqués», comprenant des matières non pondéreuses, qui s'est gonflé.

Les transports en temps de guerre

Tout souci de rendement financier doit être écarté en matière de transports pendant la guerre. Chemins de fer, navires, automobiles et avions sont soumis à un effort qui dépasse leur capacité

et qui provoque une usure rapide. En ce qui concerne spécialement les navires, il faut ajouter les destructions nombreuses qui ont eu lieu depuis le début de la guerre. Il y a là une énorme perte de richesse. Par contre, la reconstruction de tous les engins de transport peut, après la fin des hostilités, donner le signal d'une puissante reprise économique en mettant en mouvement les industries de base.

V. — LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Sur aucun autre domaine économique, la guerre n'a exercé en France une influence aussi profonde que sur le commerce extérieur. Il serait de mauvaise méthode d'étudier ses résultats en 1939 pour l'ensemble de l'année. On aboutirait en effet à un

compromis bâtard entre des chiffres se référant à deux périodes et à deux politiques foncièrement différentes. D'ailleurs, la statistique mensuelle du Commerce extérieur de la France ne donne plus de renseignements à partir du mois d'août dernier.

Le commerce extérieur pendant les 7 premiers mois de 1939

1^o Résultats globaux :

A côté des totaux généraux, il est nécessaire d'indiquer les totaux par grandes catégories sous peine de mélanger des marchandises de valeurs très différentes.

(en milliers de francs français)

	1938 (7 premiers mois)			1939 (7 premiers mois)		
	Pays étrangers	Colonies françaises	Totaux	Pays étrangers	Colonies françaises	Totaux
Importations :						
Objets d'alimentation	1.885.952	5.191.901	7.077.853	1.982.176	5.864.159	7.846.335
Matières nécessaires à l'industrie.. . . .	13.935.978	1.723.424	15.659.402	14.042.123	2.067.370	16.109.493
Objets fabriqués	3.932.136	109.840	4.041.976	4.622.429	114.536	4.736.965
Totaux	19.754.066	7.025.165	26.779.231	20.646.728	8.046.065	28.692.793
Exportations :						
Objets d'alimentation	1.437.230	766.791	2.204.021	1.869.400	1.083.444	2.952.844
Matières nécessaires à l'industrie	4.628.884	601.359	5.230.243	5.577.044	818.550	6.395.594
Objets fabriqués	5.710.589	3.103.947	884.536	7.573.952	4.001.709	11.575.661
Totaux	11.776.703	4.472.097	16.248.800	15.020.396	5.903.703	20.924.099

Les importations ont augmenté de 7 p. 100 et les exportations de 28 p. 100 environ par rapport à la même période de 1938.

A l'importation, la plus forte augmentation est enregistrée par le poste « objets fabriqués », puis par le poste « objets d'alimentation » : ce fait dénote une insuffisance de la production française et non pas un besoin de matières à travailler,

A l'exportation, ce sont les objets fabriqués également qui bénéficient le plus de l'amélioration. Cela témoigne de la capacité de concurrence de l'industrie française, favorisée par la disparité des prix mondiaux et des prix or français.

La part des colonies dans les importations repré-

sente 28 p. 100 en 1939, contre 26 p. 100 en 1938. Leur industrialisation paraît à un stade encore peu avancé puisque leurs fournitures de produits fabriqués ne forment que 1,4 p. 100 environ de leurs fournitures totales en 1939. Leur part dans les exportations est à peu près la même.

2^o Résultats par pays :

Le déficit de la balance commerciale de la France dans ses rapports avec les pays étrangers s'élève à 5.626.332 milliers de francs pour les sept premiers mois de 1939, contre 7.977.363 pour la même période de 1938.

Les plus importants fournisseurs de la France

ont été, pendant ces sept premiers mois de 1939 : les Etats-Unis (3.299 millions), l'Union Economique belgo-luxembourgeoise (2.011), l'Allemagne (1.760), la Grande-Bretagne (1.663) et l'Australie (1.098). La Suisse vient seulement au huitième rang (689 millions).

Les plus gros clients de la France ont été : la Grande-Bretagne (2.606 millions), l'Union Economique belgo-luxembourgeoise (2.589), la Suisse (1.423), les Etats-Unis (1.302) et les Pays-Bas (1.054). La Suisse se place donc au troisième rang.

Les relations commerciales de la France avec les pays suivants se sont balancées favorablement pour elle : Grande-Bretagne (943 milliers de francs), Suisse (734), Union belgo-luxembourgeoise (578), Pays-Bas (402), Danemark (72), Chine (59), Roumanie (55), Espagne (49), Irlande (38), Bulgarie (31), Portugal (28), Yougoslavie (20), etc...

On peut considérer que les bénéfices provenant des placements français à l'étranger, les rapatriements de capitaux français, les bénéfices provenant du tourisme, etc., ont largement compensé ce déficit de la balance commerciale, et que la balance des comptes français s'est soldée, pour ces sept mois, par un bénéfice.

Le commerce extérieur pendant la guerre

Le mois d'août a été une période de transition entre le temps de paix et le temps de guerre.

Il serait intéressant d'étudier les variations quantitatives produites par la guerre sur le commerce extérieur de la France. Nous avons publié dans le dernier numéro de cette revue (31 décembre 1939) une étude sur cette question en ce qui concerne les relations franco-suisse. Faute de données statistiques de source française, on est obligé de se contenter d'indiquer les tendances nouvelles du commerce extérieur français :

- 1° Remplacer dans toute la mesure du possible le commerce avec les pays étrangers par le commerce avec les colonies;
- 2° Augmenter le volume des exportations françaises vers les pays étrangers pour se procurer les devises nécessaires au paiement des importations indispensables.

3° Réduire dans toute la mesure du possible les importations des pays étrangers, lorsqu'elles ne sont pas d'une importance capitale.

La mise en œuvre de ces principes est assurée grâce à un contrôle sévère des importations et à un régime de faveur pour les exportations.

Cette politique peut s'analyser dans la double opération suivante : échange du capital de certains Pays contre les produits du travail français; échange du capital ainsi obtenu contre les produits du travail de certains autres pays. A longue échéance, ces transferts, d'une ampleur considérable puisque la Grande-Bretagne suit la même ligne de conduite, peuvent provoquer des troubles économiques graves qui se traduiront par une crise des changes.

Cette attitude rend évidemment nécessaire la révision des accords commerciaux conclus par la France. Il faut espérer que les nouvelles conventions pourront concilier tous ces facteurs.

VI. — LES FINANCES

Le Marché monétaire

Tous les éléments que nous avons notés du redressement économique français ont provoqué un retournement complet de la situation sur le marché monétaire. Pendant les huit premiers mois de 1939, le franc français a fait preuve d'une stabilité remarquable, contrastant favorablement avec les effondrements successifs des années antérieures. Ce fait prouve que, de nos jours, le remboursement en métal précieux de la monnaie fiduciaire n'ayant pas besoin d'être assuré, la défense d'une monnaie tient beaucoup plus à l'orientation générale de l'économie nationale qu'à l'existence de réserves de métal jaune.

Dans la dépréciation subie par le franc français en septembre dernier, il faut voir une anticipation des conséquences fâcheuses de la guerre et non pas une faiblesse de l'économie nationale française. La baisse concomitante et égale de la livre sterling en fait foi.

D'importants rapatriements de capitaux se sont produits pendant toute l'année. Ils ont eu deux conséquences principales : d'une part, ils ont permis au Fonds de stabilisation des changes d'acquies

une importante quantité d'or qui constitue un « trésor de guerre » de la plus grande utilité; d'autre part, les francs émis par le Fonds en échange des ventes d'or se sont dirigés sur le marché de l'argent à court terme où ils ont provoqué une très grande aisance. On peut évaluer ces rentrées de capitaux à une cinquantaine de milliards français.

Le bilan de la Banque de France accuse une forte augmentation de la circulation des billets. De 110 millions en janvier, elle a passé à 123 millions en août et à 150 millions à fin décembre. C'est à la fin d'août et au début de septembre que la plus forte progression a été enregistrée. Elle a correspondu au besoin général de liquidité qui éclot dans toutes les périodes de crise.

L'abondance des capitaux à court terme a provoqué une détente des taux d'intérêt. Le taux d'escompte de la Banque de France, abaissé de 2,5 à 2 p. 100 au début de janvier 1939, a pu rester à ce niveau pendant toute l'année.

Le marché financier

Le marché financier a bénéficié d'une moindre aisance que le marché monétaire. Il a d'ailleurs été peu sollicité aussi bien par l'Etat que par les entreprises privées.

Voici l'évolution de la moyenne mensuelle des émissions annoncées au « Bulletin des annonces légales » :

1938	1939					
	J.	F.	M.	A.	M.	J.
233,3	390,2	378,6	401,3	69,2	69,7	148,4

(en millions de francs français)

Le taux d'intérêt a nettement baissé. Le taux moyen des obligations émises a varié ainsi :

	J. 38	J. 39	F. 38	F. 39	M. 38	M. 39	A. 38	A. 39	M. 38	M. 39	J. 38	J. 39
Impôts directs	315,4	571,9	329,2	568,9	99,4	337,1	97,1	280,7	471,2	599,9	427,6	736,6
Impôts indirects	4.041,9	4.633,6	2.951,6	3.639,2	2.950,8	3.803,2	3.865,4	4.706,1	3.123,1	3.704,0	3.226,0	4.099,0

1938	1939					
	J.	F.	M.	A.	M.	J.
6,93	5,75	5,98	5,55	5,60	5,75	5,45

Les cours des valeurs mobilières ont été très fermes avec une tendance à la hausse :

Indice des cours des valeurs à revenu fixe en monnaie nationale (base 100 en 1928).

1938	1939					
	J.	F.	M.	A.	M.	J.
95	103	107	106	107	105	104

Indice des cours des valeurs à revenu variable en monnaie nationale (base 100 en 1928).

1938	1939					
	J.	F.	M.	A.	M.	J.
50,2	52,8	56,1	54,9	54,9	57,8	55,2

Depuis la guerre, la Bourse a subi un mouvement de hausse d'une grande amplitude qui traduit bien la confiance du pays dans ses destinées.

Les finances publiques

Le problème des finances publiques a pris une telle importance au cours des dernières années, il se noue si étroitement aux préoccupations et aux initiatives de toutes les entreprises privées, qu'on ne saurait le passer sous silence dans une étude sur l'activité économique de la France.

L'aggravation de la fiscalité réalisée par les décrets-lois de novembre 1938 a produit tout son effet en 1939. On constate une sensible augmentation du rendement des impôts directs et indirects pendant les six premiers mois de 1939 par rapport à la même période de 1938.

Il est intéressant de remarquer que la progression est plus forte pour les impôts directs que pour les impôts indirects, alors qu'on avait accusé le Ministre des Finances, au moment de l'application de ces réformes, de recourir essentiellement aux impôts indirects considérés comme anti-démocratiques.

Depuis plusieurs années, les recettes normales ne suffisent pas à couvrir les dépenses de l'Etat. La Trésorerie a une lourde tâche pour faire face soit au déficit du budget ordinaire, soit aux dépenses inscrites dans un budget extraordinaire pour y être balancées par des recettes d'emprunt. Pour ménager le marché financier fortement mis à contribution au cours de ces dernières années, le Ministre des Finances a, cette année, fait appel surtout au marché monétaire. L'aisance qui régnait sur ce dernier, grâce au rapatriement des capitaux émigrés, l'engageait d'ailleurs à suivre cette voie. Bons du Trésor, Bons de la Défense Nationale, puis Bons d'Armement ont absorbé, à des taux plus bas que les années antérieures, les disponibilités du marché à court terme.

Cette excellente politique d'une part, le redressement économique provoquant la reconstitution

de l'épargne et le développement de la matière imposable d'autre part, ont permis à la France d'aborder la guerre dans une situation financière qu'on pouvait difficilement espérer, même à la fin de l'année 1938.

Depuis le début du mois de septembre, les souscriptions aux Bons d'Armement se poursuivent à un rythme patriotique. La fiscalité a été aggravée, mais il s'agit surtout de mesures procédant d'une justice égalitaire et tendant financièrement à compenser les moins-values résultant de la mobilisation d'un neuvième de la population. Enfin, sur le crédit de 25 milliards qui lui fut ouvert par la Banque de France au début des hostilités l'Etat a fait un prélèvement de 11 milliards 800 millions.

L'énormité des dépenses de l'Etat a complètement transformé le problème des finances publiques depuis le début de la guerre. Il ne s'agit plus seulement de prélever, avec le meilleur rendement et le plus de justice possible, une part du revenu national, mais également de rebâtir l'économie nationale pour qu'elle puisse supporter la charge de la guerre.

Jacques L'HUILLIER.

Petites Annonces Classées

N. B. — Sauf indications contraires, les réponses aux petites annonces doivent être adressées, sous enveloppes affranchies à 1 franc pour la France et à 2 fr. 50 pour la Suisse, à la Chambre de Commerce Suisse en France, 16, avenue de l'Opéra, Paris, qui les fera parvenir aux intéressés. Ne pas oublier de rappeler les numéros qui suivent chaque annonce.

Demandes de représentation de produits suisses :

Alimentation :
Alimentation en général (171)

Métallurgie :
Machines de bureau (149)
Textiles :
Textiles en général (167, 170).
Bonneterie (169)
Filés (168).

Demande d'emploi :

Jeune homme suisse, 26 ans, parlant français, anglais, allemand et un peu espagnol, séjour à Paris, Londres et Madrid pendant 5 ans 1/2, demande de suite situation, si possible à Paris. Bonnes références. (173)

Divers :

Maison d'exportation suisse dirigée par citoyen suisse avec grande expérience dans

les affaires d'exportation et étant en relations étroites avec maisons industrielles suisses, effectuerait achats de toutes sortes pour compte de maisons établies en France (166).

Communiqué:

« Les personnes qui cherchent un mandataire voyageant entre la France et la Suisse pour affaires juridiques, administratives ou commerciales, peuvent s'adresser à la Chambre de Commerce Suisse en France, à Paris (172). »

Électricité :
Appareils ménagers électriques (139).